

5.5 Niveaux de vie - Pauvreté

En 2012, le **niveau de vie** annuel moyen des individus s'établit à 23 270 euros. La moitié des individus a un niveau de vie inférieur à 11 635 euros par mois. Les revenus sont inégalement répartis : les 20 % des individus aux niveaux de vie les plus faibles détiennent 8,6 % de la masse des revenus par équivalent adulte, contre 39,2 % pour les 20 % des individus les plus aisés.

Entre 2011 et 2012, le niveau de vie médian baisse de 1,0 % en euros constants. La situation se détériore pour tous les échelons de la distribution. La baisse est toutefois plus accentuée pour le premier (D1) et le dernier (D9) déciles. En effet, le premier **décile** baisse de 1,2 % en euros constants poursuivant la baisse entamée à partir de 2009 et le neuvième décile diminue de 2,0 %. En revanche, le repli est plus modéré pour les déciles intermédiaires : de 0,6 % à 0,5 % entre le deuxième et le quatrième décile, et de 0,9 % à 1,0 % entre le cinquième et le huitième décile. Les inégalités se réduisent légèrement, le **rapport interdécile** (D9/D1) passant notamment de 3,6 à 3,5.

Parmi les personnes de 18 ans ou plus, le niveau de vie annuel médian des chômeurs (13 690 euros) est inférieur de 38 % à celui des personnes en emploi (22 040 euros). Il est également inférieur de 27 % à celui des inactifs (18 720 euros). En 2012, parmi les inactifs, ce sont les retraités qui ont le niveau de vie annuel médian le plus élevé avec 19 950 euros.

Le **seuil de pauvreté** est calculé par rapport à la **médiane** de la distribution des niveaux de vie. Le seuil officiel en France et dans l'Union européenne correspond à 60 % du niveau de vie médian. Cependant, un seuil à 50 % du niveau de vie médian est aussi régulièrement publié par l'Insee et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes). Le **taux de pauvreté** au seuil de 60 % de la médiane est de 13,9 % en 2012, soit une baisse de 0,4 point par rapport à 2011. Ce sont donc 8,5 millions de personnes qui vivent ainsi avec moins de 987 euros par mois.

En 2012, 2,7 millions d'enfants vivent dans des **ménages** dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté à 60 % de la médiane des niveaux de vie, soit un taux de pauvreté de 19,6 %. Les enfants pauvres vivent plus fréquemment dans des familles monoparentales. Le taux de pauvreté des enfants dépend également de la situation de leurs parents vis-à-vis du marché de l'emploi. C'est dans les ménages exposés au chômage ou à l'inactivité que la pauvreté des enfants est la plus fréquente.

Au sein de l'Union européenne, en 2012, la République tchèque et les Pays-Bas affichent les taux de pauvreté les plus faibles (respectivement 8,6 % et 10,4 %). À l'opposé, la Grèce, la Roumanie, la Bulgarie, la Lituanie, la Croatie et l'Espagne ont les taux de pauvreté les plus élevés, supérieurs à 20 %. ■

Définitions

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC), appelées aussi « équivalent-adulte », qui permettent de tenir compte de la taille du ménage et des économies d'échelle réalisées en son sein. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Taux de pauvreté : proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil exprimé en euros, dénommé seuil de pauvreté.

Déciles et rapports interdéciles, enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS), indice de Gini, médiane, ménage, pauvreté monétaire et seuil de pauvreté, revenu disponible des ménages, unité de consommation : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les niveaux de vie en 2012 », *Insee Première* n° 1513, septembre 2014.
- « Le positionnement sur l'échelle des niveaux de vie », *Insee Première* n° 1515, septembre 2014.
- « Une décomposition des différences de niveaux de vie des actifs et des retraités en Europe », *document de travail* n° 130, Drees, juillet 2014.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Taux de pauvreté selon l'âge et le sexe en 2012 en %

Âge au 31 décembre	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moins de 18 ans	11,2	11,8	19,4	19,8
18 à 29 ans	13,7	12,3	20,5	18,7
30 à 49 ans	8,0	6,7	13,8	11,2
50 à 59 ans	7,2	7,1	11,9	10,9
60 à 74 ans	3,1	3,4	7,4	7,5
75 ans ou plus	4,4	3,0	11,0	7,7
Ensemble	8,2	8,0	14,3	13,4
Pers. pauvres (en milliers)	2 596	2 381	4 540	3 999

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee, enquête ERFS ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA.

Niveau de vie annuel moyen des individus selon le type de ménage en 2012

Type de ménage	Nombre total d'individus en milliers	Niveau de vie en euros
Ménages dont la personne de référence a moins de 65 ans	49 560	22 970
Personnes seules	5 711	20 890
dont : hommes actifs	2 504	22 460
femmes actives	1 974	21 610
Familles monoparentales	5 302	15 680
dont : mères inactives	986	11 450
mères actives	3 404	15 750
Couples	36 762	24 560
dont : homme actif - femme inactive sans enfant	1 184	29 390
homme actif - femme inactive avec trois enfants ou plus	2 360	15 630
couples d'actifs sans enfant	4 740	30 050
couples d'actifs avec trois enfants ou plus	4 930	22 520
Ménages complexes	1 785	18 630
Ménages dont la personne de référence a 65 ans ou plus	11 864	24 500
Total des individus	61 424	23 270

Note : sont considérés comme enfants, les enfants célibataires de la personne de référence ou de son conjoint sans limite d'âge.
Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee, enquête ERFS ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA.

Pauvreté des enfants selon l'activité des parents en 2012 en %

	Structure de la population	
	des enfants pauvres	des enfants non pauvres
Un couple	60,5	85,9
Deux actifs occupés	12,0	63,5
Un actif occupé, un chômeur	6,2	6,1
Un actif occupé, un inactif	22,5	14,7
Deux chômeurs	2,3	0,3
Un chômeur, un inactif	10,8	0,8
Deux inactifs	6,7	0,5
Une personne seule	34,3	11,7
Un actif occupé	12,4	10,2
Un chômeur	8,0	0,8
Un inactif	13,8	0,8
Autres¹	5,2	2,4
Total	100,0	100,0

1. Enfants ne vivant pas dans un ménage de type parent(s) et enfant(s).
Note : pauvreté au seuil de 60 % des personnes de moins de 18 ans.
Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee, enquête ERFS ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA.

Niveau de vie et indicateurs d'inégalité

	2010	2011	2012
Niveaux de vie annuel en euros¹			
1 ^{er} décile (D1)	10 830	10 740	10 610
Médiane (D5)	19 930	19 940	19 740
9 ^e décile (D9)	37 380	38 200	37 430
Rapports interdéciles			
D9/D1	3,5	3,6	3,5
D9/D5	1,9	1,9	1,9
D5/D1	1,8	1,9	1,9
Masses de niveau de vie détenues			
S20 (en %)	8,7	8,6	8,6
S50 (en %)	30,1	29,8	30,0
S80 (en %)	60,7	60,5	60,8
Indice de Gini	0,303	0,306	0,303

1. En euros constants de 2012.

Lecture : les 20 % les plus modestes disposent en 2012 de 8,6 % de la somme des revenus disponibles par UC (S20) ; les 20 % les plus aisés perçoivent 39,2 % de la somme des revenus disponibles par UC (complément à 100 de S80), soit 4,6 fois plus.
Note : à partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee, enquêtes ERFS ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA.

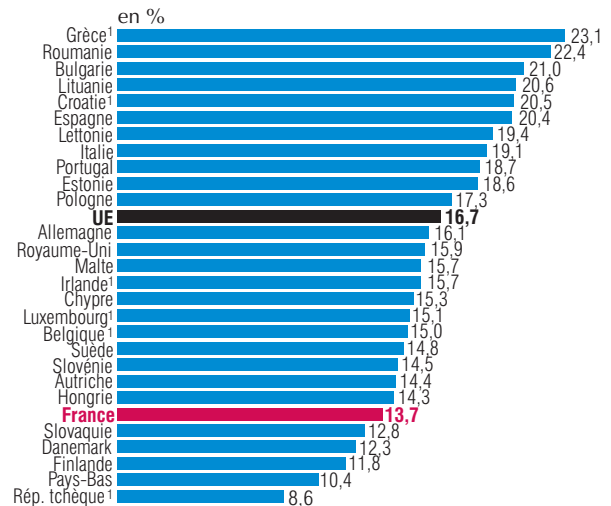
Taux de pauvreté selon le seuil

	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Nombre en milliers	Taux en %	Nombre en milliers	Taux en %
1970	5 785	12,0	8 649	17,9
1990	3 751	6,6	7 848	13,8
2000	4 165	7,2	7 838	13,6
2005	4 270	7,2	7 766	13,1
2006	4 188	7,0	7 828	13,1
2007	4 281	7,2	8 035	13,4
2008	4 272	7,1	7 836	13,0
2009	4 507	7,5	8 173	13,5
2010 ¹	4 677	7,7	8 520	14,0
2011 ¹	4 856	7,9	8 729	14,3
2012 ¹	4 977	8,1	8 540	13,9

1. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee, enquêtes ERF et ERFS ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA.

Taux de pauvreté après transferts sociaux dans l'UE en 2012 en %



1. Données 2011.

Note : taux de pauvreté fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national.
Source : Eurostat.